

# SANS RISQUE, C'EST MIEUX

## Instructions d'utilisation de la contraception d'urgence : la « pilule du lendemain »

La contraception d'urgence est un traitement qui permet d'éviter une grossesse non désirée suite à un rapport sexuel non ou mal protégé.

Le traitement devra être pris le plus rapidement possible et toujours dans les 72 heures (3 jours) suivant un rapport sexuel susceptible de présenter un risque de grossesse.

## Après le traitement

- Bien qu'il soit très efficace, ce traitement ne protège pas toujours contre un risque de grossesse.
- Les règles doivent survenir au maximum 3 semaines après la prise de la pilule du lendemain. Dans le cas contraire, nous vous conseillons de faire un test de grossesse.
- Avant le début des règles, il est possible que vous ayez des pertes de sang. De plus, la durée des règles peut varier et celles-ci peuvent être plus ou moins abondantes que d'habitude.
- Après avoir eu vos règles, nous vous conseillons de consulter un médecin qui vous renseignera sur les différentes méthodes de contraception.

## Comment prendre le traitement ?

- Il faut commencer le traitement le plus tôt possible avec une pilule de 1 500 µg ou bien 2 pilules de 750 µg en même temps.
- Si vous prenez le médicament pendant le repas, vous le digérez mieux.
- Si vous vomissez dans les 3 heures après la prise du médicament, il faut traiter les vomissements et recommencer le traitement.
- Si vous vomissez à nouveau dans les 3 heures après avoir repris le traitement, consultez un médecin.

## Très important

- Ce traitement ne doit être utilisé que pour prévenir une grossesse non désirée après un rapport sexuel. Vous devrez utiliser une méthode contraceptive sûre lors des rapports sexuels qui auront lieu après la prise de la pilule du lendemain.
- Il existe des méthodes contraceptives sûres et efficaces pour prévenir une grossesse non désirée. Le préservatif, aussi bien masculin que féminin, est l'unique méthode pouvant à la fois protéger contre les risques d'une grossesse non désirée et contre les maladies sexuellement transmissibles, y compris le sida, c'est pourquoi son utilisation est fortement recommandée.
- Vous trouverez des informations complémentaires sur le site Internet suivant : [www.sexejoves.gencat.cat/ics\\_webjove/AppPHP/index.php](http://www.sexejoves.gencat.cat/ics_webjove/AppPHP/index.php)
- En cas de doute, vous pouvez vous renseigner auprès de votre centre médical ou du programme de santé sexuelle et reproductive. Vous pouvez également appeler le :

Sanitat Respon 24 heures  
**902 111 444**   
www.gencat.net/salut

**Nous vous aiderons**